



Syndicat Professionnel de la Batellerie Artisanale

E Mail : syndicat.laglissoire@gmail.com

Pour tenir compte des difficultés de liaisons résultant de l'itinérance de notre profession, merci d'adresser le courrier en double exemplaire :

Mr Daniel CLAEYS –Président – BP 1 - 77130 MAROLLES SUR SEINE calimero-fluvial@hotmail.fr

Mr Jacques DELHAY – secrétaire – 1158 Chemin du halage – 59500 DOUAI ms.esmeralda@proximus.be

Le 8 Septembre 2011

A Messieurs

- Banel, conseiller aux voies Navigables auprès du Ministre
- Bourven, Direction des transports, chargé des voies Navigables
- Papinutti, Directeur Général de VNF

Objet : Situation préoccupante dans les voies Navigables

Messieurs,

Vous n'ignorez évidemment pas les inquiétudes de la profession batelière liées essentiellement :

- à la réalité vieillissante de nos voies d'eau (soulignée par vos nombreux rapports)
- Aux retards accumulés depuis plusieurs décennies, conséquence de la désaffection du pouvoir politique,
- Aux méthodes de gouvernance qui allient réduction des moyens et des effectifs, automatisations mal maîtrisées, changement des structures de gestion, désorganisation des services consécutives à des réformes (locales et nationales) mal coordonnées et mal perçues.

Nous nous trouvons maintenant devant un certain nombre d'affirmations tendant à convaincre que le vent a tourné et que le développement des voies navigables est à l'ordre du jour. Cet exercice de communication ne se traduit pourtant pas par le moindre projet d'évolution de nos voies d'eau :

- le projet Seine-Nord-Europe est utilisé à toutes les sauces pour démontrer l'évolution, alors même qu'aucune garantie ne nous est donnée sur sa réalisation qui risque fort d'être mise à mal au lendemain des prochaines élections.
- Le réseau Freycinet est voué à rester dans son gabarit de 200 ans d'âge et aucun schéma de développement ne pose en principe la moindre évolution du gabarit pour offrir au monde
- économique des offres de tonnages correspondant aux besoins d'aujourd'hui, alors que l'on s'achemine vers la généralisation du 44 tonnes sur la route.

Confrontés à ces problèmes de fond qui laissent beaucoup de craintes pour l'avenir, il nous semble qu'il est d'autant plus indispensable de chercher à améliorer le quotidien sur tous les points, mais là encore nous sommes obligés de constater que nos pouvoirs publics n'apportent jamais de réponse et de décision claire :

- On nous promène entre le cabinet du Ministre, la direction des voies navigables et VNF : c'est toujours l'autre qui est compétent...et les problèmes n'avancent pas.
- Nos courriers ne reçoivent jamais de réponse et les dossiers fondamentaux ne nous sont pas transmis (ex : le projet de loi sur la suppression de VNF).

Nous vous avons cependant déjà clairement affirmé notre volonté de travailler de façon constructive sur tous les points qui concernent la vie économique et sociale de nos voies d'eau : force est de constater que vous faites tout ce qu'il faut pour que nos réflexions, nos propositions et nos démarches restent sans réponses...nous le regrettons.

Il n'est pas normal que les acteurs économiques soient méprisés de telle sorte : le bureau de La Glissoire sollicite une audience rapide avec les 3 niveaux : cabinet du Ministre, Direction des voies navigables et VNF pour étudier les points suivants et fixer un calendrier de travail pour les points restés sans réponse :

1 - préparation d'un décret ministériel réglementant les obligations en matière d'hygiène, de sécurité et de cadre de vie des bateliers dans les ports, les ouvrages d'art et les agglomérations.

2 - Préparation d'une rencontre avec l'Autorité de la Concurrence pour étudier la recevabilité juridique d'hypothèses de méthodes de contrôles des opérations d'affrètement et de facturation.

3 - Rencontre de La Glissoire avec Mr BOUR pour étudier différentes caractéristiques techniques du projet Seine Nord Europe: aucune réponse ne nous a été donnée à ce jour malgré nos multiples demandes.

4 - Même question à propos du Bateau du Futur dont on ne sait rien du tout.

5 - Mise en place d'une procédure de consultation (obligatoire et rigoureusement réglementée) des usagers pour tous projets de travaux neufs (y compris pour SNE) permettant d'éviter les erreurs grossières (et dangereuses) comme la construction d'une pile centrale sur le pont de Compiègne ou la passerelle de Soissons. A noter que les commissions des usagers (consultatives) ne conduisent pratiquement jamais à une modification du comportement des services après consultation. Quand aux commissions territoriales, la sous représentation des navigants professionnels noyés au milieu des pêcheurs, des chasseurs, des élus, des associations, ne permet pas d'y faire un travail d'appréciation technique

6 - Mise en place de la procédure de paiement des taxes VNF en direct par les courtiers et les clients et d'un accès permanent à une base de données permettant de connaître instantanément le coût des péages sur un voyage donné.

7 - Modifier la présentation des statistiques de transport fluvial qui sont aujourd'hui globalisées et occultent les réalités de chute de trafics en certains points. Séparer impérativement les résultats sur le grand et petit gabarit pour permettre une analyse pertinente et en tirer les enseignements indispensables.

8 – Actions engagées sur le problème des langues aux Pays Bas

9 – De récents incidents (écluse N° 15 dans les Vos ges) démontrent que les écluses Freycinet sont en train de se déformer et bloquent des bateaux qui franchissaient ces ouvrages sans difficultés : le phénomène va s'accroître. La réponse immédiate du service a été la menace de sanction : il convient de sortir de cette logique de coercition stupide et inhumaine.

10 - Application des règles de cabotage : des pavillons étrangers mènent une activité permanente sur le réseau Français avec une complicité de fait des autorités Françaises : qu'en est-il des demandes faites pour que la loi soit strictement appliquée ?

11 – Mr Banel s'était engagé le 3 Mai 2011 à transmettre à la Glissoire le projet de loi sur la création d'une nouvelle structure de gestion des voies navigables en lieu et place de VNF. Il avait admis que La Glissoire participe aux réflexions sur ce qui serait proposé. Rien de tout cela n'a été respecté.

Il apparaît donc clairement que le seul Syndicat actif représentant les bateliers soit tenu par les pouvoirs publics en dehors des réflexions qui touchent la profession au plus haut point. Nous vous remercions de mettre un terme à cette exclusion et de nous indiquer la date à laquelle vous pouvez nous recevoir.

Pour le Bureau,
Le Secrétaire National,

Jacques DELHAY